



Les médicaments de votre proche sont-ils encore tous bénéfiques?

L'évaluation régulière des médicaments de votre proche est une démarche importante afin de s'assurer qu'ils soient encore tous bénéfiques.

Cette **évaluation a été réalisée** par l'équipe médico-soignante de son EMS (médecin, infirmier·ère, pharmacien·ne) et **l'arrêt de certains médicaments est envisagé**.

Pourquoi arrêter certains de ses médicaments?

Certains de ses médicaments ont été évalués comme **n'étant plus bénéfiques** pour son état de santé ou être **sources d'effets défavorables** tels qu'un risque de chutes, de troubles de la mémoire ou conduire à une perte d'autonomie.

Comment l'arrêt va-t-il se passer?

L'arrêt d'un médicament peut se faire de manière **nette** ou **progressive**.

Certains médicaments doivent être arrêtés progressivement pour **prévenir la survenue d'effets non désirés** (effet de sevrage).

Le suivi de ces arrêts par l'équipe médico-soignante de l'EMS (infirmier·ère, médecin) est **primordial** pour s'assurer de leur **bon déroulement**.

Ces modifications de traitement seront ainsi **réévaluées** et pourront être **réadaptées** au fil du temps.

Comment suis-je impliqué·e?

Votre **implication** dans les décisions liées aux médicaments de votre proche est **essentielle**. C'est pourquoi nous souhaitons nous assurer de votre **adhésion à ces modifications** de traitement et de votre **implication dans leur suivi** en exprimant tout ressenti ou en posant toute question.



Informations complémentaires :
consultez la page web Simple ID
<https://simpleid.unisante.ch/>

